Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/12/2024 - 13859 - 2003 B 00068 - 444 979 280 - ABF DECISIONS

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

"Copie certifiée conforme"

DocuSigned by:
Alexandre CHAS
BBAF418FE13D477...

COMPTES ANNUELS

SAS ABF DECISIONS
1 IMPASSE DU PALAIS

37000 TOURS

Exercice du : 01012022 au 31122022

APE : 7022Z
SIRET : 44497928000047

VDL CONSEIL
À chaque étape, à vos côtés.

Expertise-Comptable & Accompagnement du dirigeant
Lieu-dit Les Loges 49480 VERRIERES EN ANJOU
06 82 71 89 98 romain.tremblay@vdlconseil.fr

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Compte rendu de travaux

Dans le cadre de la mission de Présentation des Comptes Annuels de l'entreprise SAS ABF DECISIONS, pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, et conformément aux termes de notre lettre de mission et à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	28 727 700	euros
Chiffre d'affaires :	17 915 032	euros
Résultat net comptable :	6 504 977	euros

Fait à VERRIERES EN ANJOU
Le 10/05/2023

Olivier PRADES
Expert-Comptable

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	40 424	33 511	6 913	13 353
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	70 673	62 633	8 041	9 711
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 046 487	467 815	578 672	564 552
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 789		5 789	5 699
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	8		8	8
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	236 286		236 286	216 815
	TOTAL (II)	**1 399 667**	**563 959**	**835 708**	**810 138**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	2 776 694		2 776 694	837 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13 893		13 893	300
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	18 344 486	1 106 253	17 238 233	12 786 424
	Autres créances	768 012		768 012	146 760
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	336 565	30 101	306 464	320 478
	DISPONIBILITES	6 706 294		6 706 294	7 615 073
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	82 402		82 402	21 937
	TOTAL (III)	**29 028 347**	**1 136 354**	**27 891 992**	**21 727 973**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**30 428 014**	**1 700 313**	**28 727 700**	**22 538 111**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 216 815

(3) dont créances à plus d'un an

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 778	9 778
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	1 944 984	1 944 984
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	978	978
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 898 611	350 277
	Report à nouveau	8 536 411	1 549 021
	Résultat de l'exercice	**6 504 977**	**8 535 725**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**18 895 739**	**12 390 762**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 713 109	4 106 658
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12	12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	418	418
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 280	258 199
	Dettes fiscales et sociales	5 687 711	5 773 784
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	244 431	8 279
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**9 831 961**	**10 147 349**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**28 727 700**	**22 538 111**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 504 977,38	8 535 724,63
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 552 738	6 295 012
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	17 915 032	100,00	20 133 137	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**17 915 032**	**100,00**	**20 133 137**	**100,00**
	Production stockée	1 939 694	10,83	685 829	3,41
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	7 000	0,04	15 467	0,08
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	27 917	0,16	12 372	0,06
	Autres produits	3 649	0,02	15 848	0,08
	Total des produits d'exploitation	**19 893 292**	**111,04**	**20 862 652**	**103,62**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 025	0,01
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	3 442 869	19,22	2 969 417	14,75
	Impôts, taxes et versements assimilés	174 923	0,98	191 682	0,95
	Salaires et traitements	4 922 824	27,48	3 862 813	19,19
	Charges sociales du personnel	2 011 796	11,23	1 565 639	7,78
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	520 321	2,90	495 853	2,46
	Autres charges	10 310	0,06	3 735	0,02
	Total des charges d'exploitation	**11 083 042**	**61,86**	**9 090 164**	**45,15**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**8 810 250**	**49,18**	**11 772 488**	**58,47**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	3 452	0,02		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	91		84	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 036	0,08	7 203	0,04
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	2 837	0,02	28 776	0,14
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	**20 416**	**0,11**	**36 063**	**0,18**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 851	0,09	16 087	0,08
	Intérêts et charges assimilées (4)	65 166	0,36	56 896	0,28
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	**82 017**	**0,46**	**72 983**	**0,36**
	RESULTAT FINANCIER	**(61 601)**	**-0,34**	**(36 920)**	**-0,18**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**8 748 649**	**48,83**	**11 735 568**	**58,29**
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles	**279**		**5 302**	**0,03**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(279)**		**(5 302)**	**-0,03**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 243 393	12,52	3 194 541	15,87
	TOTAL DES PRODUITS	**19 913 708**	**111,16**	**20 898 715**	**103,80**
	TOTAL DES CHARGES	**13 408 731**	**74,85**	**12 362 990**	**61,41**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**6 504 977**	**36,31**	**8 535 725**	**42,40**

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

ANNEXE

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 28 727 700 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 19 913 708 euros et un total charges de 13 408 731 euros,dégageant ainsi un résultat de 6 504 977 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits significatifs :

Les titres de la société ABF DECISIONS ont été intégralement transférés à la société ABF GROUP, soit sous forme de cessions, soit sous forme d'apports.

Rappel des impacts covid :
Report URSSAF lié au covid. La dette correspondante au 31.12.2022 s'élève à 312K€ contre 420K€ au 31.12.2021

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Immobilisation financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

En-cours de production

Les prestations de services exécutées (partiellement ou en totalité mais sous condition suspensive) à la clôture et n'ayant pas encore donné lieu à facturation sont comptabilisées à l'actif : "en cours de production de services ".

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

A la date de clôture, la société détermine le coût de production de la totalité de ses dossiers déposés auprès des organismes financeurs. Au montant ainsi déterminé, elle applique un taux de succès normatif de 50% (taux de succès constaté au cours de l'année 2021 et 2022).

Le coût de production est constitué :
- Des coûts de production directement engagés pour la production de service: il s'agit notamment de la rémunération de la main d'oeuvre directe de production (salaires, charges sociales, charges sur congés payés...);
- Des charges indirectes de production: frais généraux, frais d'administration et de gestion).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la
valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	40 424					40 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 424**					**40 424**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	70 673					70 673
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	143 982		6 156			150 138
	Matériel de transport	30 863					30 863
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	742 599		122 887			865 486
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**988 117**		**129 044**			**1 117 160**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 699		90			5 789
	Autres titres immobilisés	8					8
	Prêts et autres immobilisations financières	216 815		32 838		13 367	236 286
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**222 522**		**32 928**		**13 367**	**242 083**
	TOTAL	**1 251 063**		**161 971**		**13 367**	**1 399 667**

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	27 071	6 440		33 511
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**27 071**	**6 440**		**33 511**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	60 962	1 670		62 633
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	60 802	8 991		69 792
	Matériel de transport	26 980	1 355		28 334
	Matériel de bureau, mobilier	265 110	104 578		369 688
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**413 854**	**116 594**		**530 448**
	TOTAL	**440 925**	**123 034**		**563 959**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	708 967	397 287		1 106 253
	Autres	16 087	16 851	2 837	30 101
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**725 054**	**414 138**	**2 837**	**1 136 354**
	TOTAL GENERAL	**725 054**	**414 138**	**2 837**	**1 136 354**

Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	397 287	
	- financières	16 851	
	- exceptionnelles }		2 837

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	236 286		236 286
	Clients douteux ou litigieux	1 871 035	1 871 035	
	Autres créances clients	16 473 451	16 473 451	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	21 944	21 944	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 336	2 336	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 621	39 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	689 087	689 087	
	Débiteurs divers	15 024	15 024	
	Charges constatées d'avances	82 402	82 402	
	TOTAL DES CREANCES	**19 431 186**	**19 194 900**	**236 286**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 713 109	434 304	2 588 216	690 590
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	186 280	186 280		
	Personnel et comptes rattachés	609 246	609 246		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	810 831	810 831		
	Impôts sur les bénéfices	977 322	977 322		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 192 946	3 192 946		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	97 366	97 366		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12	12		
	Autres dettes	244 431	244 431		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**9 831 543**	**6 552 738**	**2 588 216**	**690 590**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	385 261
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	12

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution solidaire ABF HOLDING			750 000
Nantissement fonds de commerce CIC 200 k€		98 753	
Nantissement fonds de commerce CIC 750 k€		500 000	
		598 753	**750 000**
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		473 339	
		473 339	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Garantie BPI 50% de 500 k€			250 000
Garantie BPI 50% de 750 k€			375 000
			625 000
Total des engagements financiers (1)		**1 072 092**	**1 375 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			750 000

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		82
	Professions intermédiaires		
	Employés		15
	Ouvriers		
	TOTAL		**97**

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		**1 235 444**
Autres créances clients		**1 233 108**
Clients FAE	*1 233 108*	
Autres créances		**2 336**
IJSS NETTES SUBROGATION	*2 336*	

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**714 594**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**25 152**
Intérets courus /emprunts	*25 152*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**7 318**
Fournisseurs factures non parv	*7 318*	
Dettes fiscales et sociales		**501 706**
Dettes prov p/ congés payés	*310 000*	
Charges sociales a payer s/con	*131 000*	
Formation Professionnelle à pa	*6 362*	
Taxe apprentissage	*4 389*	
CVAE à payer	*49 670*	
CFE	*285*	
Autres dettes		**180 419**
Clients AAE	*180 419*	

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2022 Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	82 402	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	**82 402**	

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	9 778,00	1,0000	9 778,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**9 778,00**	**1,0000**	**9 778,00**

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	9 778				9 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 944 984				1 944 984
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	978				978
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	350 277	1 548 334			1 898 611
Report à nouveau	1 549 021	6 987 390			8 536 411
Résultat de l'exercice	8 535 725	(8 535 725)		6 504 977	6 504 977
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**12 390 762**			**6 504 977**	**18 895 739**

Date de l'assemblée générale 06/05/2022
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 12 390 762
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 12 390 762
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 6 504 977

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 760	7 671	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**8 760**	**7 671**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**8 760**	**7 671**	*100,00*	*100,00*				

Docusign Envelope ID: BA821679-0554-4E46-9F53-5A7F12814D90

Annexe Libre

Commentaires sur la comptabilisation du chiffre d'affaires et des créances clients

La comptabilisation du chiffre d'affaires de la société est basée sur le principe des honoraires au succès. Les prestations exécutées en contrepartie de cette rémunération conditionnelle doivent être comptabilisées obligatoirement à leur achèvement.

Au regard des règles comptables, la reconnaissance d'un produit ne peut se faire que s'il est réalisé, c'est à dire qu'il est certain à la fois dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice. En l'espèce, s'agissant des prestations liées au crédit d'impôt recherche, le chiffre d'affaires ne peut être comptabilisé qu'une fois la prestation totalement réalisée, c'est à dire à la finalisation du dossier technique.
Concernant les subventions et autres aides, les produits sont comptabilisés lorsque l'entité reçoit la décision officielle de la commission accordant l'aide.

Par ailleurs, un produit à recevoir peut être comptabilisé en facture à établir lorsque le produit est certain dans son principe à cette date, et son montant peut en être estimé de manière satisfaisante. Ainsi à la cloture une rémunération conditionnelle (succes fees) constitue un produit à recevoir lorsqu'il remplit les 3 critères suivants:
- La prestation est entièrement exécutée à la cloture
- La condition d'obtention a été levée
- Le produit peut être estimé de façon fiable.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice au 31/12/2022, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 94 754 euros. La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :
o Année de calcul : 2022
o Taux d'actualisation : 3,55 %
o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
o Convention collective : Bureaux d'études techniques (Syntec)
o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
o Table de mortalité : INSEE 2012-2014 - donnees prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
o 62 ans pour la catégorie : Cadres
- Progression de salaires
o 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de rotation
o 1 % constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de charges sociales patronales
o 42 % pour la catégorie : Cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

"ABF DECISIONS"
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 9 778 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 1 IMPASSE DU PALAIS
37000 TOURS

444 979 280 R.C.S. TOURS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2023

I

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-huit juin à 10 heures,

Au siège social à TOURS (37000) 1 Impasse du Palais,

La société **"ABF GROUP"**, Société par Actions Simplifiée au capital de 20 114 815,50 euros, dont le siège social est à TOURS (37000) 1 Impasse du Palais, représentée par la société **"ABF HOLDING"**, Président, elle-même représentée par Monsieur KERAVEC Benoit, agissant en qualité de co-gérant,

Associée unique de la Société **"ABF DECISIONS"**, Société par actions simplifiée au capital de 9 778 euros dont le siège social est à TOURS (37000) 1 Impasse du Palais, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 979 280 RCS TOURS,

A été convoquée en Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Monsieur KERAVEC Benoit, agissant en qualité de co-gérant de la société **"ABF HOLDING"**, elle-même agissant en qualité de Président de la société **"ABF DECISIONS"**, préside l'assemblée.

Le Commissaire aux Comptes, convoqué à la présente réunion, est présent.

II

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- la copie des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société,
- les comptes annuels,
- le rapport de gestion du Président,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos,
- le rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- le projet des résolutions présentées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, ont été tenus à la disposition de l'associé unique, au siège social, dans les conditions prévues par la loi.

L'associé unique lui donne acte à l'unanimité de cette déclaration.

III

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée qui est le suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Il donne alors lecture du rapport de gestion du Président.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Commissaire aux Comptes ainsi que du rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Conformément aux résolutions figurant à l'ordre du jour, l'associé unique a pris alors les décisions suivantes :

IV

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 6 504 977,38 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, il approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 26 438 euros et l'impôt correspondant.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Il donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 504 977,38 euros ainsi qu'il suit :

- Bénéfice de l'exercice ..... 6 504 977,38 €

- A titre de dividende à l'associé unique ..... 6 000 000,00 €

- Solde, soit ..... 504 977,38 €
  Au poste "Autres Réserves".

Le dividende attribué à l'associé unique sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2023.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la totalité de ce dividende n'est pas éligible à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

En application de l'article L 227-10, dernier alinéa, ces conventions sont portées sur le registre des décisions de l'associé unique, à la suite du présent procès-verbal dont elles formeront les annexes.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, en application des dispositions légales, prend acte de ce qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividendes	Dividende éligible à la réfaction de 40 %	Dividende non éligible à la réfaction de 40 %
31/12/19	478 000 €	0 €	478 000 €
31/12/20	2 000 000 €	0 €	2 000 000 €
31/12/21	0 €	0 €	0 €

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

V

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures et 30 minutes.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président.

"Lu et certifié exact"

Le Président
ABF HOLDING



✓ Certified by yousign

L'associé unique
ABF GROUP



✓ Certified by yousign

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

ABF DÉCISIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 9.778 €uros

1 Impasse du Palais
37000 TOURS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport sur les comptes annuels

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Rémi LAMBERT
Anne PANANCEAU-MOCHER
Quentin LE MEUR
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associée unique de la société ABF DECISIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABF DECISIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe intitulée « Créances » expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation et l'évaluation des créances. Nous nous sommes assurés de la réalité des créances en recourant aux confirmations directes et en nous appuyant sur les éléments justificatifs produits par les organismes financeurs. Ces contrôles se sont avérés satisfaisants.

Les diligences que nous avons effectuées sur l'examen de l'antériorité et de l'apurement des créances clients, et sur l'appréciation d'éventuelles provisions pour dépréciation permettent de considérer que les valeurs d'exploitation inscrites au bilan sont correctement évaluées.

De plus, la note de l'annexe intitulée « Comptabilisation du chiffre d'affaires et des créances clients » décrit la méthode de comptabilisation retenue par la société. Elle indique également le principe de comptabilisation des produits à recevoir. Nous nous sommes assurés que ces principes étaient correctement appliqués en vérifiant la réalité des créances et la correcte séparation des exercices.

Enfin, la note de l'annexe intitulée « Encours de production » expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des encours de production de services. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés du principe de comptabilisation d'une part, et de la réalité et de l'évaluation des montants comptabilisés d'autre part. Le contrôle de l'application de la méthode et des éléments justificatifs du contrôle interne permet de s'assurer que les valeurs d'exploitation inscrites au bilan sont correctement évaluées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 19 juin 2023

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit,**

Sophie DELSAUX
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	40 424	33 511	6 913	13 353
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	70 673	62 633	8 041	9 711
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 046 487	467 815	578 672	564 552
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 789		5 789	5 699
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	8		8	8
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	236 286		236 286	216 815
	TOTAL (II)	**1 399 667**	**563 959**	**835 708**	**810 138**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	2 776 694		2 776 694	837 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13 893		13 893	300
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	18 344 486	1 106 253	17 238 233	12 786 424
	Autres créances	768 012		768 012	146 760
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	336 565	30 101	306 464	320 478
	DISPONIBILITES	6 706 294		6 706 294	7 615 073
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	82 402		82 402	21 937
	TOTAL (III)	**29 028 347**	**1 136 354**	**27 891 992**	**21 727 973**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**30 428 014**	**1 700 313**	**28 727 700**	**22 538 111**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 216 815

(3) dont créances à plus d'un an

Document signé électroniquement

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 778	9 778
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	1 944 984	1 944 984
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	978	978
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 898 611	350 277
	Report à nouveau	8 536 411	1 549 021
	Résultat de l'exercice	**6 504 977**	**8 535 725**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**18 895 739**	**12 390 762**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 713 109	4 106 658
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12	12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	418	418
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 280	258 199
	Dettes fiscales et sociales	5 687 711	5 773 784
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	244 431	8 279
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**9 831 961**	**10 147 349**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**28 727 700**	**22 538 111**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 504 977,38	8 535 724,63
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 552 738	6 295 012
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	17 915 032	100,00	20 133 137	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**17 915 032**	**100,00**	**20 133 137**	**100,00**
	Production stockée	1 939 694	10,83	685 829	3,41
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	7 000	0,04	15 467	0,08
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	27 917	0,16	12 372	0,06
	Autres produits	3 649	0,02	15 848	0,08
	Total des produits d'exploitation	**19 893 292**	**111,04**	**20 862 652**	**103,62**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 025	0,01
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	3 442 869	19,22	2 969 417	14,75
	Impôts, taxes et versements assimilés	174 923	0,98	191 682	0,95
	Salaires et traitements	4 922 824	27,48	3 862 813	19,19
	Charges sociales du personnel	2 011 796	11,23	1 565 639	7,78
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	520 321	2,90	495 853	2,46
	Autres charges	10 310	0,06	3 735	0,02
	Total des charges d'exploitation	**11 083 042**	**61,86**	**9 090 164**	**45,15**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**8 810 250**	**49,18**	**11 772 488**	**58,47**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	3 452	0,02		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	91		84	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 036	0,08	7 203	0,04
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	2 837	0,02	28 776	0,14
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	**20 416**	**0,11**	**36 063**	**0,18**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 851	0,09	16 087	0,08
	Intérêts et charges assimilées (4)	65 166	0,36	56 896	0,28
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	**82 017**	**0,46**	**72 983**	**0,36**
	RESULTAT FINANCIER	**(61 601)**	**-0,34**	**(36 920)**	**-0,18**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**8 748 649**	**48,83**	**11 735 568**	**58,29**
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles	**279**		**5 302**	**0,03**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(279)**		**(5 302)**	**-0,03**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 243 393	12,52	3 194 541	15,87
	TOTAL DES PRODUITS	**19 913 708**	**111,16**	**20 898 715**	**103,80**
	TOTAL DES CHARGES	**13 408 731**	**74,85**	**12 362 990**	**61,41**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**6 504 977**	**36,31**	**8 535 725**	**42,40**

Document signé électroniquement

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **28 727 700** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **19 913 708** euros et un total **charges** de **13 408 731** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **6 504 977** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits significatifs :

Les titres de la société ABF DECISIONS ont été intégralement transférés à la société ABF GROUP, soit sous forme de cessions, soit sous forme d'apports.

Rappel des impacts covid :
Report URSSAF lié au covid. La dette correspondante au 31.12.2022 s'élève à 312K€ contre 420K€ au 31.12.2021

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Immobilisation financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

En-cours de production

Les prestations de services exécutées (partiellement ou en totalité mais sous condition suspensive) à la clôture et n'ayant pas encore donné lieu à facturation sont comptabilisées à l'actif : "en cours de production de services ".

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

A la date de clôture, la société détermine le coût de production de la totalité de ses dossiers déposés auprès des organismes financeurs. Au montant ainsi déterminé, elle applique un taux de succès normatif de 50% (taux de succès constaté au cours de l'année 2021 et 2022).

Le coût de production est constitué :
- Des coûts de production directement engagés pour la production de service: il s'agit notamment de la rémunération de la main d'oeuvre directe de production (salaires, charges sociales, charges sur congés payés...);
- Des charges indirectes de production: frais généraux, frais d'administration et de gestion).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la
valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Document signé électroniquement

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	40 424					40 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 424**					**40 424**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	70 673					70 673
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	143 982		6 156			150 138
	Matériel de transport	30 863					30 863
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	742 599		122 887			865 486
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**988 117**		**129 044**			**1 117 160**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 699		90			5 789
	Autres titres immobilisés	8					8
	Prêts et autres immobilisations financières	216 815		32 838		13 367	236 286
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**222 522**		**32 928**		**13 367**	**242 083**
	TOTAL	**1 251 063**		**161 971**		**13 367**	**1 399 667**

Document signé électroniquement

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	27 071	6 440		33 511
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**27 071**	**6 440**		**33 511**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	60 962	1 670		62 633
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	60 802	8 991		69 792
	Matériel de transport	26 980	1 355		28 334
	Matériel de bureau, mobilier	265 110	104 578		369 688
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**413 854**	**116 594**		**530 448**
	TOTAL	**440 925**	**123 034**		**563 959**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	708 967	397 287		1 106 253
	Autres	16 087	16 851	2 837	30 101
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**725 054**	**414 138**	**2 837**	**1 136 354**
	TOTAL GENERAL	**725 054**	**414 138**	**2 837**	**1 136 354**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	397 287	
	- financières	16 851	2 837
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	236 286		236 286
	Clients douteux ou litigieux	1 871 035	1 871 035	
	Autres créances clients	16 473 451	16 473 451	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	21 944	21 944	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 336	2 336	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 621	39 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	689 087	689 087	
	Débiteurs divers	15 024	15 024	
	Charges constatées d'avances	82 402	82 402	
	TOTAL DES CREANCES	**19 431 186**	**19 194 900**	**236 286**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 713 109	434 304	2 588 216	690 590
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	186 280	186 280		
	Personnel et comptes rattachés	609 246	609 246		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	810 831	810 831		
	Impôts sur les bénéfices	977 322	977 322		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 192 946	3 192 946		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	97 366	97 366		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12	12		
	Autres dettes	244 431	244 431		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**9 831 543**	**6 552 738**	**2 588 216**	**690 590**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 385 261
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 12

Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution solidaire ABF HOLDING			750 000
Nantissement fonds de commerce CIC 200 k€		98 753	
Nantissement fonds de commerce CIC 750 k€		500 000	
		598 753	**750 000**
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		473 339	
		473 339	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Garantie BPI 50% de 500 k€			250 000
Garantie BPI 50% de 750 k€			375 000
			625 000
Total des engagements financiers (1)		**1 072 092**	**1 375 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			750 000

Document signé électroniquement

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	82
	Professions intermédiaires	
	Employés	15
	Ouvriers	
	TOTAL	**97**

Document signé électroniquement

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		**1 235 444**
Autres créances clients		**1 233 108**
Clients FAE	*1 233 108*	
Autres créances		**2 336**
IJSS NETTES SUBROGATION	*2 336*	

Document signé électroniquement

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**714 594**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**25 152**
Intérets courus /emprunts	*25 152*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**7 318**
Fournisseurs factures non parv	*7 318*	
Dettes fiscales et sociales		**501 706**
Dettes prov p/ congés payés	*310 000*	
Charges sociales a payer s/con	*131 000*	
Formation Professionnelle à pa	*6 362*	
Taxe apprentissage	*4 389*	
CVAE à payer	*49 670*	
CFE	*285*	
Autres dettes		**180 419**
Clients AAE	*180 419*	

Charges et Produits constatés d'avance

31/12/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	82 402	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	**82 402**	

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	9 778,00	1,0000	9 778,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**9 778,00**	**1,0000**	**9 778,00**

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	9 778				9 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 944 984				1 944 984
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	978				978
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	350 277	1 548 334			1 898 611
Report à nouveau	1 549 021	6 987 390			8 536 411
Résultat de l'exercice	8 535 725	(8 535 725)		6 504 977	6 504 977
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**12 390 762**			**6 504 977**	**18 895 739**

Date de l'assemblée générale 06/05/2022
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 12 390 762
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 12 390 762
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 6 504 977

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 760	7 671	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**8 760**	**7 671**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**8 760**	**7 671**	*100,00*	*100,00*				

Annexe Libre

Commentaires sur la comptabilisation du chiffre d'affaires et des créances clients

La comptabilisation du chiffre d'affaires de la société est basée sur le principe des honoraires au succès. Les prestations exécutées en contrepartie de cette rémunération conditionnelle doivent être comptabilisées obligatoirement à leur achèvement.

Au regard des règles comptables, la reconnaissance d'un produit ne peut se faire que s'il est réalisé, c'est à dire qu'il est certain à la fois dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice. En l'espèce, s'agissant des prestations liées au crédit d'impôt recherche, le chiffre d'affaires ne peut être comptabilisé qu'une fois la prestation totalement réalisée, c'est à dire à la finalisation du dossier technique.
Concernant les subventions et autres aides, les produits sont comptabilisés lorsque l'entité reçoit la décision officielle de la commission accordant l'aide.

Par ailleurs, un produit à recevoir peut être comptabilisé en facture à établir lorsque le produit est certain dans son principe à cette date, et son montant peut en être estimé de manière satisfaisante. Ainsi à la cloture une rémunération conditionnelle (succes fees) constitue un produit à recevoir lorsqu'il remplit les 3 critères suivants:
- La prestation est entièrement exécutée à la cloture
- La condition d'obtention a été levée
- Le produit peut être estimé de façon fiable.

Indemnités de fin de carrière

A la clôture de l'exercice au 31/12/2022, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 94 754 euros. La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :
o Année de calcul : 2022
o Taux d'actualisation : 3,55 %
o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
o Convention collective : Bureaux d'études techniques (Syntec)
o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
o Table de mortalité : INSEE 2012-2014 - donnees prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
o 62 ans pour la catégorie : Cadres
- Progression de salaires
o 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de rotation
o 1 % constant pour la catégorie : Cadres
- Taux de charges sociales patronales
o 42 % pour la catégorie : Cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.